

## Document de position du CC SUD INTER CC du 15 juillet 2026

### 1. **Table ronde sur les résultats de l'évaluation de la PCP**, en présence de la directrice générale Charlina VITCHEVA

Les membres du CC SUD partagent la conclusion de l'étude selon laquelle une politique de gestion des pêches à l'échelle de l'Union Européenne, basée sur un équilibre entre 3 piliers de durabilité : social, économique et environnemental, reste valide et préférable. Les causes des succès comme des échecs, sont complexes et sujets à discussions, une participation accrue de la Commission lors des réunions de notre Conseil Consultatif permettrait de mettre la lumière sur ces divergences et de préciser les attentes et le calendrier de la Commission.

Il n'en demeure pas moins que les membres du CC SUD, sont en accord sur les défis et priorités actuelles auxquelles la gestion communautaire doit répondre, ces enjeux sont rappelés dans l'avis 184 du CC SUD approuvé en mars 2026 :

#### 1. **Défi 1 : concilier compétitivité et durabilité face au changement climatique**

Nous devons pouvoir compter sur une expertise scientifique robuste et innovante. Le CC SUD s'accorde donc sur la nécessité de **maintenir un financement des instituts scientifiques importants et du financement du transfert des innovations de la recherche à l'application sur les navires**. Ceci nécessite également **l'application d'un vrai processus de consultation avec les parties prenantes pour profiter de leurs expériences et leurs connaissances**.

Afin de garantir la compétitivité européenne, et dans la mesure où l'Union européenne promeut la durabilité des pêches dans les forums internationaux et qu'elle a des ambitions environnementales fortes pour ses pêcheurs, l'union européenne doit utiliser l'ensemble des outils disponibles y compris **ceux assurant un cadre de concurrence réelle et équitable entre les produits européen et produits d'importation**, veiller à ce que les produits importés respectent les mêmes normes environnementales, sociales et de traçabilité que les produits capturés ou produits dans l'UE.

Les mesures actuelles ne répondent pas aux enjeux posés par le changement climatique. Les stocks se dégradent et/ou se déplacent alors même que les pêcheries sont soumises à de nombreuses contraintes réglementaires depuis plusieurs décennies : une anticipation est nécessaire pour éviter de futures crises et viser la durabilité des pêches et des écosystèmes sains. **Pour rester pertinente, la gestion des pêches doit, évoluer vers un système plus adaptatif permettant de réduire la vulnérabilité au changement climatique**. Des solutions communes doivent être élaborées, où l'expérience et les connaissances sont valorisées dans la gestion de la pêche, afin de trouver le juste équilibre entre les activités humaines et la santé des écosystèmes marins.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

## 2. Défi 2 : Planification maritime

Les membres du CC SUD considèrent **qu'une priorité doit être donnée aux activités productrices d'aliments pour la consommation humaine**. Les membres du CC SUD suivent de près le développement de l'éolien en mer, des recherches minières et autres activités sous-marines qui par définition limite leur espace historique et s'inquiètent du manque de transparence de ces projets et du manque d'études indépendantes. Il est nécessaire d'évaluer correctement l'impact que les nouvelles activités auront sur les zones concernées.

Par ailleurs, **la gestion des écosystèmes marins doit prendre en compte l'ensemble des activités humaines** : Les membres du CC SUD signalent depuis de nombreuses années, **l'impact non quantifié et non réglementé des activités terrigènes sur la qualité des eaux et donc la production halieutique**. Le CC SUD souligne également l'impact des **espèces invasives**. Finalement, des mesures fortes contre la pêche INN sont bien entendu nécessaire à la protection de la biodiversité.

## 3. Défi 3 : relève générationnelle

La Politique Européenne doit donc permettre aux futurs professionnels de **se projeter à long terme dans une activité économique durable socio-économiquement et environnementalement**. Ceci doit passer par l'adoption de **politiques stables, simplifiées, prévisibles et cohérentes, qui privilégie la justice, l'équité, la coopération et qui se fonde sur les droits de l'homme**. Le secteur doit pouvoir avoir confiance en ses représentants institutionnels.

Il est de plus nécessaire de **valoriser le rôle social des pêcheurs et d'améliorer la sécurité et le confort à bord ainsi que garantir un travail décent tout au long de la chaîne de valeur**. Le CC SUD s'accorde sur la nécessité d'innover pour l'habitabilité des navires, et de lever les contraintes réglementaires qui les entravent. Il est nécessaire de privilégier les organisations, les pratiques et les équipements qui contribuent à l'emploi local dans les limites écologiques, tout en renforçant les partenariats, le travail en réseau et la coopération. Il convient également **d'investir dans la formation** et de repenser le système de formation du secteur.

## 4. En résumé :

Priorités scientifiques  
développement des  
connaissances

- Maintenir un financement des instituts scientifiques importants et du financement du transfert des innovations de la recherche à l'application sur les navires.
- Maintenir un processus de consultation et d'écoute continue avec les parties-prenantes de la pêche afin de tirer parti de leurs connaissances empiriques.
- Maintenir/développer un effort de recherche important pour la compréhension de l'impact des paramètres physiques sur le comportement et la biologie des espèces.
- Intégrer les aspects climatiques dans les évaluations par l'utilisation d'indicateurs spécifiques permettant de mieux comprendre les changements globaux dans les écosystèmes.

Priorités politiques  
gestion des activités

- Prioritiser les activités productrices d'aliments dans le cadre de la planification maritime
- Prendre en compte l'ensemble des activités humaines la gestion des écosystèmes marins.
- Une révision de la robustesse des règles et mesures en place dans les eaux de son aire de compétence, face aux impacts identifiés liés au changement climatique.
- L'utilisation de l'ensemble des outils disponibles pour assurer un cadre de concurrence réelle et équitable entre les produits européen et produits d'importation
- L'adoption de politiques stables, simplifiées, prévisibles et cohérentes et une coordination adéquate de la Commission européenne avec les États membres et les parties-prenantes.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

## 2. **Échange de vues et présentation des nouvelles lignes directrices relatives au fonctionnement des conseils consultatifs** avec le commissaire européen chargé de la pêche et des océans, M. Costas KADIS

Aujourd'hui, à l'approche de son 20ème anniversaire, le CC SUD est un espace de travail serein et de dialogue constructif.

Si des points d'amélioration sont toujours à envisager, le CC SUD tient ici à mettre en avant deux exemples clés démontrant ses succès et bon fonctionnement :

### 1. **Atteinte de consensus – régionalisation**

Une des priorités de travail du CC SUD est sans surprise, la gestion des captures accidentelles de cétagés dans sa zone de compétence. Ce sujet éminemment sensible de par sa dimension médiatique et son fort impact sur les flottilles, a fait l'objet depuis 2019 de nombreux débats houleux au sein du CC SUD. Cependant depuis 2024, et pour ces 3 derniers avis sur le sujet, le CC SUD parvient à identifier et proposer des mesures par consensus. Ce succès révèle l'importance du conseil consultatif dans la construction et la gestion de discussions difficiles sur le long-terme entre parties-prenantes, en échange avec les institutions et les scientifiques.

En outre, la recommandation conjointe du Groupe d'États Membre de Juin 2026, reprend des propositions de notre avis 187, les mesures de gestion pour 2027 seront donc aménagées et non un roll-over comme initialement prévue, le CC SUD est parvenu à faire entendre la voix des parties-prenantes.

Le CC SUD atteint donc ses objectifs de création de dialogue constructif entre les parties-prenantes de sa zone de compétence, proposition d'avis éclairé et participation au processus de régionalisation.

### 2. **Reconnaissance scientifique – partage des connaissances empiriques**

Le CC SUD est aujourd'hui reconnu par de nombreux instituts scientifiques comme organe représentatif des parties-prenantes sur son secteur de compétence. L'AZTI, l'IFREMER, l'IPMA contacte régulièrement son secrétariat pour organiser des ateliers de présentations de résultats et/ou d'objectifs afin d'obtenir un retour efficace des parties-prenantes et ainsi paramétré leurs efforts de recherche à la réalité du terrain.

Le CC SUD a ainsi récemment permis à ses membres de se déplacer au siège de l'AZTI pour échanger sur les sujets ICCAT et l'anchois, espèces clés pour nos membres et dont la gestion évolue suite aux nouveaux résultats scientifiques disponibles. L'avis du CC SUD a permis d'identifier des scénarios alternatifs qui seront étudiés par les scientifiques et participeront ainsi à une meilleure prise de décision.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

Par ailleurs, le CC SUD a participé fin 2025 à certains Advice Drafting Groups du CIEM, où son avis a également permis aux scientifiques de corriger des erreurs de modélisation, ne correspondant pas à la réalité des pêcheries.

La réputation du CC SUD est donc bien établie et identifiée au sein des instituts scientifiques et permet donc d'atteindre son objectif de transmission des connaissances empiriques des parties-prenantes au sein des instituts scientifiques de plus haut rang.

### **3. Accompagnement de l'actualité et de la stratégie communautaire**

Le CC SUD participe pleinement au partage et à la construction des stratégies communautaire, remplissant ainsi son rôle de relais entre les parties-prenantes et la Commission, et vice-versa.

Le CC SUD a ainsi répondu en 2025-2026 à pas moins de 5 consultations initiée par la Commission, ainsi qu'à de nombreux événements extérieurs, notamment aux journées européennes maritimes, permettant de partager la vision de la Commission à nos membres.

Le CC SUD souhaite remercier l'ensemble de ses partenaires qui contribue à son succès, et notamment Amanda Perez Perera pour sa participation accrue à nos réunions. La présence active de la Commission conditionne en effet le succès des conseils consultatif.

### **4. Conclusion**

Nous vous invitons dès à présent à célébrer le 20ème anniversaire de notre CC SUD, début juillet 2027 à Saint Jacques de Compostelle.